

MESSAGE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU- N'GUESSO,
PRESIDENT DE LA REP. DU CONGO, PORTE PAROLE DE L'AFRIQUE A RIO+20

A LA 12ème SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU PROGRAMME DES NATIONS-UNIES / FORUM MINISTERIEL MONDIAL
SUR L'ENVIRONNEMENT

Nairobi, 20 Février 2012

Excellence Monsieur Mwai KIBAKI, Président de la République du Kenya et Cher Frère,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur Achim Steiner, Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement,

Monsieur Joan Clos, Directeur Exécutif de ONU-HABITAT,

Madame Sahle-Work Zewde, Directeur Général de l'UNON,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et de la Société Civile,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir de m'adresser à la 12^e session extraordinaire du Conseil d'Administration du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement/Forum Ministériel Mondial pour l'Environnement qui s'ouvre ce matin à Nairobi.

Je voudrais tout particulièrement remercier mon frère Mwai KIBAKI, Président du Kenya et M. Achim STEINER, Directeur Exécutif du PNUE de leur invitation à prendre part, au nom de l'Afrique, à cette session qui coïncide avec le quarantième anniversaire du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement.

Je voudrais aussi rendre hommage à deux personnalités exceptionnelles du continent africain, le Président Jomo KENYATTA et le Professeur Wangari Muta MAATHAI, pour leur vision, leur inspiration et leur leadership à travers les actions qu'ils ont menées et soutenues au service du PNUE et de l'environnement mondial.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Selon son mandat et les moyens mis en œuvre, le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement a accompli des progrès louables. Parmi les nombreuses actions concernant la protection de l'environnement mondial engagées par le PNUE depuis sa création en 1972, l'on cite particulièrement celles entreprises pour appuyer les pays membres en renforcement des capacités et en élaboration des cadres de planification de gestion de l'environnement, de conception et de révision des textes législatifs, etc. Il a également promu le débat sur de nombreuses questions nouvelles et émergentes, tout en assurant, avec compétence, les Secrétariats de certains organismes et conventions, comme la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement, les conventions d'Abidjan, de Nairobi et de Vienne.

Je voudrais féliciter Monsieur Achim STEINER, Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, ainsi que ses prédécesseurs Madame DOWDESWELL et Messieurs STRONG, TOLBA et TOEPFER, tous ici présents qui, depuis 40 ans, ont pris en main et successivement conduit avec dextérité la destinée du PNUE.

Je n'oublie pas l'ensemble des personnels du PNUE pour le travail qu'avec abnégation ils accomplissent au service de nos Etats et de la planète.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Vos assises, qui portent sur « l'Agenda environnemental dans un monde en évolution : de Stockholm en 1972 à Rio en 2012 », doivent constituer un moment de vérité et de courage, un moment qui permette d'assurer à Rio de Janeiro la nécessaire démarcation entre l'immobilisme et l'action.

Comme l'a dit le Président Jomo Kenyatta, « nos enfants peuvent en apprendre davantage sur les héros du passé. Notre tâche à nous, c'est d'être les architectes de l'avenir ».

A trois mois de la Conférence des Nations-Unies sur le Développement Durable, nous devons nous projeter dans l'avenir, car Rio+20 concerne la construction de cet avenir, c'est-à-dire les 20-40 prochaines années de notre destin commun.

Notre avenir se décide maintenant, à Nairobi, car le Conseil d'Administration du PNUE et le Forum Ministériel mondial sur l'environnement, les plus importantes rencontres internationales qui ont lieu avant Rio+20, représentent un moment ultime d'échanges sur les principales thématiques à débattre à ce sommet : l'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et le cadre institutionnel du développement durable.

L'Afrique est déjà en ordre de marche, elle qui, au 18^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu en fin janvier 2012 à Addis-Abeba, a adopté une position commune et décidé de parler d'une seule et même voix sur ces questions capitales.

Le continent africain dispose d'un immense capital naturel, abritant 40% de la diversité biologique, 20% des réserves forestières et plus de la moitié du potentiel énergétique solaire, hydraulique et éolien du monde. Il est conscient de ses atouts naturels et du fait que la valorisation et la préservation de sa biodiversité et de ses écosystèmes, par une mise en valeur raisonnable de ses ressources naturelles, sont le gage de son développement durable.

Dans le contexte actuel d'effondrement des civilisations et de crises majeures dans le monde, un renouveau écologique s'impose à tous.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Ainsi que je l'ai dit, forte de sa position commune, l'Afrique participera à Rio+20 comme une force de propositions, de conciliation et d'engagements.

Elle estime que la promotion de l'économie verte, vue comme une économie peu carbonée et économe de matières premières, est considérée comme une voie et un véhicule vers son développement. La voie est ouverte pour tous, en commençant par l'engagement de toutes les nations, dans la lutte contre le réchauffement climatique, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Il est connu que les activités et les projets à développer dans ce cadre offrent, dans tous les secteurs de la vie, une niche d'opportunités pour la diversification économique, la création d'emplois décents et la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Pour cela, l'économie verte doit partout bénéficier des conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle croissance, la croissance verte. Il s'agit de garantir, à cet effet, un environnement sain des affaires, des incitations diverses, le transfert des technologies écologiquement acceptables, le renforcement des capacités, un appui financier accru, prévisible et durable, le renforcement de la coopération sud-sud et le commerce équitable. La transition vers l'économie verte ne doit pas entraîner de nouvelles conditionnalités pour les pays en développement, ni induire des actions discriminatoires entre ces pays et ceux du Nord.

Les pays africains sont également préoccupés par les prétextes derrière lesquels se réfugient les pays développés, dont la crise économique et financière actuelle, pour se détourner des engagements qu'ils ont pris vis-à-vis des pays du Sud. Il s'agit :

- de l'allocation de 0,7% de leur PIB aux pays en développement dans le cadre de l'aide publique au développement et 0,15 à 0,20% du revenu national brut aux pays les moins avancés ;
- du doublement de l'aide à l'Afrique à l'horizon 2010, tel qu'énoncé lors du Sommet du G8 tenu en 2005 ;
- des financements innovants ;
- de l'adoption d'une solution efficace, équitable, durable au problème de la dette des pays en développement ;
- du renforcement des capacités ;
- du transfert de technologies.

C'est pourquoi l'Afrique ne souhaite pas que la démarche de Rio+20 emprunte, elle aussi, la voie d'autres négociations multilatérales, la voie des promesses sans lendemain et du refus de solidarité.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Concernant le cadre institutionnel du développement durable, l'Afrique reconnaît la nécessité de renforcer la gouvernance environnementale internationale, afin de promouvoir l'intégration équilibrée des piliers économique, social et environnemental du développement durable. De nombreuses institutions internationales et régionales œuvrent,

souvent sans cohérence, dans le domaine de l'environnement et du développement durable, avec la duplication des actions, la dispersion des moyens et l'insuffisance de résultats.

C'est pourquoi, l'Afrique appelle à la transformation du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement en une agence internationale spécialisée sur l'environnement, à l'instar de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'UNESCO ou de l'Organisation Internationale du Travail, avec le maintien de son siège à Nairobi.

Cette agence doit répondre, entre autres exigences, aux critères ci-après :

- avoir un mandat clair et une visibilité politique ;
- être ouverte à tous les Etats et régie par un système de prise de décision où chaque Etat a une voix ;
- être autonome et capable de définir un programme politique mondial pour l'environnement ;
- disposer de financements sûrs, stables, additionnels et prévisibles ;
- disposer de pouvoirs suffisants pour coordonner l'ensemble des accords multilatéraux sur l'environnement et en assurer la cohérence ;
- avoir une présence régionale renforcée.

De même, comme il est souhaité par certains groupes, la transformation de la Commission du Développement Durable en Conseil du Développement Durable est étroitement liée à la transformation du PNUD. L'Afrique y voit une complémentarité nécessaire entre le Conseil et la future institution, y compris dans leur mandat.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Durant les dernières années, l'Afrique a réalisé des progrès remarquables en matière de développement durable, concernant la gouvernance, la viabilité économique et environnementale, ainsi que la création d'institutions.

Dans la sous-région d'Afrique Centrale qui abrite le second poumon écologique de la planète, la gestion durable et concertée des forêts du Bassin du Congo est placée au cœur de l'action environnementale. Cette gestion s'appuie principalement sur l'aménagement durable de ces forêts et des aires protégées. Des résultats encourageants sont observés à travers les expériences acquises dans les concessions forestières aménagées et certifiées, qui illustrent merveilleusement le développement durable en milieu rural.

Soucieuse de promouvoir les échanges d'informations et d'expériences en matière forestière, dans le cadre de la coopération Sud-Sud entre les pays forestiers en développement, l'Afrique a organisé, en juin 2011 à Brazzaville, un sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des trois bassins forestiers tropicaux du monde. D'ailleurs, le projet d'accord examiné à cette occasion fait actuellement l'objet de consultations, en vue de permettre aux Etats des espaces écologiques et économiques concernés de signer l'accord final à Rio de Janeiro, en marge de la conférence sur le développement durable.

Sur le plan économique, le continent a connu, durant quatre années consécutives, une croissance économique record de 5% par an, qui laisse augurer une perspective plus dynamique, inclusive et durable.

Cependant, ces progrès sont compromis par de nouveaux défis qui se font jour, notamment les effets néfastes du changement climatique, incluant la désertification, la perte de la biodiversité et la rareté croissante de l'eau. L'Afrique est également confrontée à la crise alimentaire et énergétique, à l'urbanisation rapide et non planifiée et à la crise financière et économique mondiale. Toutes ces crises ont pour conséquence l'aggravation de la pauvreté et le chômage, en particulier chez les jeunes.

Notre planète est réellement en péril comme l'indiquent les données scientifiques sur le climat, si des décisions responsables ne sont pas prises dès maintenant. Il nous appartient de construire un monde respectueux de la nature, respectueux des hommes et qui aspire au développement sans compromettre l'existence des générations futures.

L'espoir du continent africain repose encore sur le fait qu'à Rio+20 la communauté internationale va renouveler son engagement pour le développement durable.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

L'Afrique reste ouverte au dialogue constructif avec les autres régions et organisations du monde, afin de produire à Rio de Janeiro des résolutions consensuelles et responsables.

En se réjouissant de la convergence de vues qui se dégage de la position commune africaine et des avis largement partagés par la communauté internationale sur Rio+20, l'Afrique reste persuadée que le succès du prochain sommet de Rio est à notre portée.

Je vous remercie.